

UN1TÉ

ANONYMISATION

Étape 2

C'est fait grâce à UN1TÉ !

L'Assemblée nationale vient d'adopter la loi RIPOST dans son ensemble et, avec elle, **l'anonymisation sur les actes de procédure pour les policiers.**

Une avancée majeure arrachée par UN1TÉ seul!



Prochaine étape : la commission mixte paritaire, pour une adoption parlementaire définitive de la loi. UN1TÉ reste mobilisé jusqu'au bout.

Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO

LA FÉDÉRATION DES SYNDICATS FRANÇAIS DÉPENDANT DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

15/07/2026